Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 50
AVRIL
2021

SAISON CULTURELLE 2021 !

A lire en page 18

LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES FÊTE SES 20 ANS

A lire en page 23

JOBS ÉTUDIANTS

A lire en pages 8, 12 et 22

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- Anniversaire 6
- Anniversaires de mariage 7
- L'administration communale vous informe 8
- Le CPAS vous informe 10
- Police 11
- Aînés 11
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 12
- Cutlure - EPN - Bibliothèque - Evénément 17
- Tourisme 22
- Nature - Environnement 22
- Energie 28
- Associations 30
- Santé 31
- Social 33
- Economie, commerces et services 35
- Un service à la loupe 36

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **FIN JUIN 2021**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

J'imagine que comme moi vous êtes en manque de rencontres, que vous avez besoin de voir votre famille, vos amis, que vous voudriez retrouver un brin de folie dans votre vie, dire au revoir à la pandémie et bonjour au soleil et aux sourires derrière les masques. Ce sont des besoins légitimes, un but à atteindre, un espoir à nourrir.

Je me dis que c'est un peu comme quand on est enfant et qu'un jour, on se dit : « Quand je serai grand, je serai ... médecin, comptable, je construirai des maisons, je serai pompier ». On se fixe un but à atteindre, un objectif et à force de travail, de courage, de patience, on construit le chemin qu'on a envie de parcourir.

« Tout vient à point à qui sait attendre » !

Même si elle a pris un peu de temps dans sa mise en œuvre, je pense que la vaccination va apporter une partie de la solution. Je suis consciente également que pour les personnes plus isolées, cette situation est très pénible.

Une personne vivant seule et loin de ses proches me témoignait dernièrement son sentiment d'étouffement. Après un peu de réflexion, j'ai pu lui faire une suggestion qui, je l'espère, a pu lui rendre un peu d'air. **Ne restez pas seul face à cette solitude.** Au niveau communal, au niveau des assistantes sociales du centre de l'action social, votre médecin, ..., toutes ces personnes peuvent entendre vos besoins, vos difficultés et tenter de vous rediriger vers des pistes de solution.

Nous aspirons tous à « changer d'air ». A force de prudence, de courage, de patience, mais aussi de solidarité, nous vaincrons cette satanée épidémie.

Et si on changeait un peu de sujet ! En parlant par exemple de sport et de construction ou non d'un hall sportif. Le mois d'avril sera le mois de la **consultation citoyenne** qui va permettre à la population de faire connaître au conseil communal son souhait relatif à la construction d'une infrastructure sportive. Le vote sera accessible également à nos jeunes, à partir de 16 ans.

Vous allez prochainement recevoir une brochure informative sur la procédure et sur le dossier. Afin que cette consultation soit la plus significative possible, je vous invite vraiment à participer en grand nombre à celle-ci. Nous avons besoin de connaitre votre avis. Mais celui-ci doit être représentatif d'une partie importante de la population.

Je vous souhaite une bonne lecture et j'espère que celle-ci vous permettra d'un peu vous évader !!!

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

Suite à la crise sanitaire, **l'administration communale est accessible uniquement sur rendez-vous**. Il suffit d'un appel au 080/29.29.29.

Ce fonctionnement est mis en place afin d'éviter une présence trop importante du public, au même moment, dans les couloirs de l'administration.

Petits rappels :

- le port du masque est obligatoire ;
- la distanciation sociale est d'application (1,5 m) ;
- du gel hydroalcoolique est disponible dans le sas d'entrée, merci d'en faire bon usage ;
- venir prioritairement seul, sauf si la démarche administrative nécessite la présence d'une personne supplémentaire ;
- si certaines démarches sont réalisables par mail ou par téléphone, merci de privilégier ce mode de communication.

Horaire d'ouverture des bureaux de l'Administration Communale de Gouvy				
	Population		Autres services	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mardi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mercredi	08.00 - 12.30	13.30 - 18.00	08.00 - 12.30	13.30 - 16.00
Jeudi	08.00 -12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Vendredi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Samedi	09.00 - 12.00		sur RDV pour l'urbanisme	

CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez dans cette rubrique **les ordres du jour des conseils communaux**. Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir **accès aux comptes-rendus** sur le site communal www.gouvy.be. A défaut d'un accès numérique, un envoi par courrier peut être envisagé sur demande, pour des points précis repris à l'ordre du jour. Le cas échéant, la demande est à adresser par téléphone ou par courrier à l'administration communale.

Nous vous informons également que les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir par mail de préférence ou par courrier, une **invitation pour assister au conseil communal, dans le public**, accompagnée de l'ordre du jour de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Myriam Hay (080/29.29.31 - myriam.hay@gouvy.be)

ORDRE DU JOUR

21 DÉCEMBRE 2020

1 C.P.A.S. Budget 2021. APPROBATION.

2 Finances communales. Budget 2021 : services ordinaire et extraordinaire. APPROBATION.

3 F.E. de Sterpigny. Budget 2021. APPROBATION.

4 Prime Communale. Règlement prime incitant à l'installation de médecin généraliste sur le territoire de la commune de Gouvy - Exercice 2021. DECISION.

5 Patrimoine. Bail commercial avec l'Association des docteurs Grandjean et Riguelle pour le bien sis Courtil 83, cadastré 3ème Division, Section E, n° 689 C, étant l'ancien presbytère. APPROBATION.

6 Concours "Et si à Noël, Gouvy se voyait du ciel". Attribution des prix. DECISION.

7 Personnel communal. Engagement d'un employé pour l'Espace Public Numérique et constitution d'une réserve. APPROBATION.

8 Accueil Temps Libre. Rapport d'activité 2019-2020 et Plan d'action 2020-2021. INFORMATION.

20 JANVIER 2021

1 Programme stratégique transversal. INFORMATION.

2 Opération de Développement Rural. Composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Modification de la composition (partie représentants de la population et quart communal). APPROBATION.

3 Opération de Développement Rural. Programme Communal de Développement Rural (PCDR). APPROBATION.

4 Opération de Développement Rural. PCDR - Fiche-projet - « Amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison ». APPROBATION.

5 Sports. Hall sportif - Consultation populaire. DECISION.

6 Mobilité. Appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 ». APPROBATION.

7 Règlement complémentaire de circulation routière. Instauration d'une zone résidentielle et d'un dispositif surélevé sur la voirie sise au PCA Bastin. APPROBATION.

8 Marchés publics. Adhésion à la centrale de marché du SPW et de l'école numérique (Digital Wallonia). APPROBATION.

9 Achat d'une camionnette plateau (2020-102). Conditions et mode de passation. APPROBATION.

10 Acquisition de pièces pour la distribution d'eau (2020-108). Conditions et mode de passation. APPROBATION.

11 Désignation d'un prestataire de services pour le prélèvement et l'analyse des terres (2020-097). Conditions et mode de passation. APPROBATION.

12 F.E. de Beho. Budget 2021. APPROBATION.

13 F.E. de Langlire. Budget 2021. APPROBATION.

14 Personnel communal. Engagement d'un agent technique D7 pour le service bâtiment et réserve de recrutement. APPROBATION.

15 Personnel communal. Engagement d'un employé administratif D4 et réserve de recrutement. APPROBATION.

16 Personnel communal. Engagement d'un employé administratif D6 et réserve de recrutement. APPROBATION.

17 Finances communales. Budget Extraordinaire 2021 - Subvention aux EPN - Demande de rectification auprès des autorités de tutelle. RATIFICATION.

24 FÉVRIER 2021

1 Environnement. Lutte contre le changement climatique. Appel à candidature POLLEC 2020. APPROBATION.

2 Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois du printemps 2021. Cahier des charges et catalogue. APPROBATION.

3 Patrimoine. Bail emphytéotique avec L'Ecole Libre Sainte-Thérèse de Gouvy pour le bien cadastré 1ère Division,

Section A, n° 747NP, et avec la Fabrique d'Eglise Saint Aubin pour le bien cadastré 1ère Division, Section A, n°749DP, pour l'aménagement d'un parking avec accès à l'école Sainte-Thérèse. APPROBATION.

4 Patrimoine communal. Vente de gré à gré du lot 3 du lotissement communal de Vaux d'une contenance de cinq ares et quatre-vingt sept centiares à Monsieur et Madame MARAMAROSZ - MARQUET. APPROBATION.

5 Contrat cadre. Entretien des toitures (2020-109). Conditions et mode de passation. APPROBATION.

6 Charroi communal. Achat d'une camionnette pour le service des eaux (2021-005). Conditions et mode de passation. APPROBATION.

7 Urbanisme et aménagement du territoire. Subvention pour l'engagement d'un conseiller en aménagement du territoire. DECISION.

8 Mobilité. Motion visant le maintien du guichet à la gare de Gouvy. DECISION.

9 Sports et loisirs. Motion pour la création de terrains de motocross. DECISION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2020

- **HAZEE Maxence**, né à Saint-Vith le 7 décembre, fils de Gaëtan et de OSTHEIMER Vanessa de Gouvy.
- **PAQUET Liam**, né à Saint-Vith le 7 décembre, fils de Lionel et de DELHEZ Roxane d'Ourthe.
- **BERGER William**, né à Saint-Vith le 19 décembre, fils de Jonathan et de GLAUDE Françoise de Baclain.
- **LAURENT Hugo**, né à Libramont le 21 décembre, fils de Christophe et de SPOIDEN Stéphanie de Baclain.

NAISSANCES 2021

- **LEJEUNE Tanaïs**, née à Malmedy le 3 janvier, fille de Christophe et de PAQUAY Géraldine de Courtil.
- **BRASSEUR Nélio**, né à Malmedy le 3 janvier, fils de FRANSOLET Kevin et de BRASSEUR Roseline de Rogery.
- **GEORGES Eden**, né à Libramont le 9 janvier, fils de Jérôme et de MINET Audrey de Baclain.
- **RENARD Eline**, née à Gouvy le 11 janvier, fille de Pierre et de MARECHAL Mélissa de Courtil.
- **DAVID Lily**, née à Ettelbruck le 15 janvier, fille de Markus et de BAUSTERT Anne de Beho.
- **SCHEUREN Adrien**, né à Saint-Vith le 19 janvier, fils de Jean-Pierre et de DESCHEEMAEKER Célia d'Ourthe.
- **CAPRASSE Adèle**, née à Liège le 19 janvier, fille de Jérôme et de COUGNET Mégane de Cherain.
- **DEWAERT-CAMUS Sylla**, né à Saint-Vith le 23 janvier, fils de Axel et Jessica de Gouvy.
- **DELLEUZE Lyvio**, né à Saint-Vith le 25 janvier, fils de Pierrot et de CHALON Tiffany de Gouvy.
- **LESCRENIER Amandine**, née à Saint-Vith le 1er février, fille de Frédéric et de MICHAUX Anne de Baclain.
- **PIROTON Emma**, née à Liège le 15 février, fille d'Alain et de LABRO Cindy de Courtil.
- **DEMASSUE Emory**, née à Liège le 21 février, fille de Kevin et de CHERET Ann-Lise de Limerlé.
- **NOUBARASSEM SEDJIBAYE Eben-Ezer**, né à Saint-Vith le 25 février, fils de SEDJIBAYE NDALDJINA Emmanuel et de AISSATOU Tarya-Allah de Gouvy.

MARIAGES

- **GARCIA Ludovic & PENOY Laurence de Sterpigny**, se sont unis le 2 décembre 2020.
- **BOUS Dominique & SCHEUREN Véréna de Deiffelt**, se sont unis le 5 décembre 2020.

DÉCÈS ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la vie communale précédente.

- **MEYER Louis de Beho**, est décédé le 22 septembre à l'âge de 89 ans.

DÉCÈS 2020

- **MACA Daniel de Baclain**, est décédé le 2 décembre à l'âge de 75 ans.
- **BODSON Jules de Beho**, est décédé le 9 décembre à l'âge de 81 ans.
- **OCTAVE Vincent de Montleban**, est décédé le 12 décembre à l'âge de 63 ans.
- **NOLL Jean Michel de Beho,** est décédé le 16 décembre à l'âge de 95 ans.
- **KLONS Georgette de Limerlé**, est décédée le 17 décembre à l'âge de 88 ans.
- **DEROANNE Albert de Bovigny**, est décédé le 17 décembre à l'âge de 90 ans.
- **BAQERZADEH RABTY Hooman de Langlire**, est décédé le 28 décembre à l'âge de 29 ans.

DÉCÈS 2021

- **GUILLOT PINQUE Robert de Beho**, est décédé le 1er janvier à l'âge de 94 ans.
- **ESCHETTE Jean Paul de Gouvy**, est décédé le 4 janvier à l'âge de 68 ans.
- **SERVATIUS Thécla de Gouvy**, est décédée le 5 janvier à l'âge de 82 ans.
- **SCHUTZ René de Beho**, est décédé le 5 janvier à l'âge de 75 ans.
- **GERMAIN Eric de Bovigny**, est décédé le 7 janvier à l'âge de 62 ans.
- **LECROMBS Marie-Claire de Rogery**, est décédée le 13 janvier à l'âge de 71 ans.
- **SERGEANT Walter de Gouvy**, est décédé le 1er février à l'âge de 86 ans.
- **MALARME Nelly de Limerlé**, est décédée le 5 février à l'âge de 77 ans.
- **LAMBOTTE Pierre de Steinbach**, est décédé le 9 février à l'âge de 70 ans.
- **ZEEBROEK Roland de Gouvy**, est décédé le 21 février à l'âge de 79 ans.
- **BOSHOWERS Christiane de Gouvy**, est décédée le 23 février à l'âge de 73 ans.

ANNIVERSAIRE

UN CENTENAIRE À LIMERLÉ

La commune de Gouvy met à l'honneur Camille Cherain qui a fêté ses 100 ans le 17 novembre dernier.

Camille Cherain est né à Tavigny le 17 novembre 1920. Il était l'avant dernier d'une famille de 5 enfants. Pendant sa prime enfance, Camille a fréquenté la petite école de Tavigny où il a effectué ses 6 primaires. Après ses études primaires, Camille s'est mis au service de la ferme de ses parents.

En février 1940, il fut appelé sous les armes, aux Chasseurs Ardennais, pour y effectuer son service militaire. Son initiation a eu lieu à la caserne Trésignies à Charleroi jusqu'au 11 mai 1940 où son régiment s'en fut prêter main forte aux Anglais et aux Français à Boulogne. C'est là qu'il fut fait prisonnier par les Allemands avec 2000 de ses camarades. Avant d'être emmené en Allemagne, il effectua une marche de 400 km en 14 étapes jusque Libramont et ensuite jusque Marbehan. Par un coup de chance inespéré, il fut libéré et put regagner sa

famille et reprendre les travaux de la ferme. Le 7 juillet 1944, il fut de nouveau arrêté et emmené en Allemagne comme prisonnier politique, condamné à 6 mois de travaux forcés.

Camille était un rebelle dans l'âme et il essaya de s'évader à maintes reprises, ce qui lui valut de sérieuses représailles de la part de l'ennemi. Néanmoins, la dernière fut la bonne et le 21 mars 1945, il retrouvait les siens.

Le 24 avril 1949, il épousa Alice Pirson avec laquelle il eut 3 filles : Claire, Marie-Thérèse et Christiane. En septembre 1949, il fut nommé cantonnier fontainier à l'administration communale de Limerlé et de Gouvy ensuite, lors de la fusion des communes. Il prit une retraite bien méritée en 1985. Depuis lors, il a perdu son épouse et il coule des jours paisibles à Belgrade près de Namur, chez sa fille aînée, Claire. Il est également grand-père 8 fois et 16 fois arrière-grand-père.

Ancien joueur de Football au club de Tavigny, et supporter du club de Gouvy, Camille ne rate jamais un match à la télé et reste en plus nostalgique de son club de pétanque qu'il fréquentait assidûment.

Nous aurions aimé partager un moment avec Camille afin de fêter dignement ses 100 ans mais les conditions sanitaires en vigueur ont postposé cette rencontre. Rendez-vous pris pour le 17 novembre prochain !

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR DE CARMEN ET FRANCIS HUGO - HAZEE À COURTIL

Carmen et Francis se sont rencontrés lors d'un bal à la salle le Cosmos à Sterpigny en 1970. Ils ont choisi de s'unir quelques mois plus tard, le 18 décembre 1970, à Arbrefontaine. Cela fait désormais plus de cinquante ans qu'ils résident ensemble dans notre belle commune, à Courtil.

Deux garçons puis six petits-enfants sont venus agrandir leur famille pour leur plus grand plaisir.

Après toute une carrière en tant qu'instituteur, et ensuite directeur, à l'école Sainte-Thérèse de Gouvy pour Francis et un quotidien bien chargé pour Carmen, ils profitent désormais d'une retraite bien méritée. La peinture et la pêche sont les passions de Francis et Carmen prend du plaisir à prendre l'air et recevoir sa famille.

Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur.

NOCES D'OR DE MINA ET JEAN HENNUY – USELDING À OURTHE

Mina et Jean se connaissent depuis toujours, elle étant originaire de Wathermal et lui de Ourthe. C'est le 28 août 1970 qu'ils se sont unis à la commune de Beho. Depuis lors, ils résident à Ourthe.

Ce couple est fort entouré par leurs enfants et beaux-enfants, Christelle et Patrick ainsi qu'Eddy et Sylviane. Leurs petits-enfants, Maxime, Audry, Damien et Sacha font leur plus grand bonheur.

Nous leur souhaitons beaucoup de belles choses à venir.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

IN MEMORIAM

JULES BODSON

Monsieur Jules BODSON a été garde champêtre, et à ce titre, employé communal, entre 1970 et 2005. Il a œuvré durant de nombreuses années pour le bien-être des citoyens de la commune de Gouvy.
La famille Bodson se joint à nous pour lui exprimer notre gratitude.

« Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis ». Victor Hugo
Monsieur Jules Bodson - notre mari, papa, beau-papa et papi chéri - s'en est allé le mercredi 9 décembre 2020, brusquement mais paisiblement, sans toutefois avoir eu la possibilité de nous dire au revoir.
Vu la conjoncture actuelle, il nous a été difficile d'organiser son départ mais nous avons fait au mieux pour suivre ses dernières volontés.
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous soutenir dans ces moments douloureux par leurs appels et messages bienveillants ainsi que par les fleurs, marques de sympathie diverses et services rendus.

Famille Bodson

LA COMMUNE DE GOUVY RECHERCHE DES ÉTUDIANTS POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2021

ADMINISTRATION : ACCUEIL DES CAMPS DE JEUNES

Conditions :
- être en possession du permis B ;
- maitriser les outils informatiques de base (suite Office) ;
- la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais est un atout.

ETÉ SOLIDAIRE : « PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL - RÉALISATION DE PETITS TRAVAUX* POUR ET AVEC LES AINÉS »

(sous réserve de l'acceptation de l'appel à projet)

Conditions :
- être disponible du 9 juillet au 23 juillet ;
- avoir entre 15 ans accomplis et 21 ans ;
- être inscrit dans un programme scolaire.

* Exemple de travaux qui pourront être réalisés : ramassage des mauvaises herbes, jardinage, rangement d'un garage, mise en couleur d'une pièce, d'un meuble ou de barrières, accompagnement pour la réalisation des courses ou pour une promenade, ...

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer le coupon ci-dessous accompagné d'une lettre de motivation pour le 14 avril 2021 par e-mail : administration@gouvy.be.

L'attestation à générer via le site https://www.mysocialsecurity.be/student/fr/ sera à fournir en cas d'engagement, avant la signature du contrat.

ÉTÉ SOLIDAIRE 2021

GARAGE COMMUNAL : TRAVAUX DIVERS

Conditions :
- faire preuve de polyvalence ;
- réaliser tous travaux demandés dans le secteur du bâtiment, des espaces verts et des cimetières.

Nom .....

Prénom .....

Lieu de naissance .....

Adresse .....

N° national .....

N° de téléphone .....

Adresse mail .....

Période de travail souhaitée .....

Travail souhaité :

- O GARAGE COMMUNAL : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES BÂTIMENTS ET DES CIMETIÈRES
- O ACCUEIL DES CAMPS DE JEUNES
- O ETÉ SOLIDAIRE

GESTION DES CHATS ERRANTS

Trois dates sont à retenir pour la stérilisation et la castration des chats errants :

- vendredi 2 avril ;
- vendredi 4 juin ;
- vendredi 10 septembre.

Des cages de capture seront disponibles à l'administration communale à partir du mercredi qui précède, soit les mercredis 31 mars, 2 juin et 8 septembre. Attention, il est préférable de réserver car le nombre est limité.

La SRPA de Liège prendra en charge les chats capturés à 7h sur le parking de l'administration communale.

Chaque cage sera étiquetée (personne de contact et/ou lieu de capture) afin de libérer le chat dans son milieu de vie en fin d'après-midi.

Infos et réservation : Service accueil 080/29.29.29 – chantal.huget@gouvy.be ou Santos Isabelle 0475/98.83.22 – isabelle.santos@gouvy.be.

AGENT CONSTATATEUR

Témoin d'une incivilité, d'un dépôt clandestin ?

Vous pouvez contacter notre agent constatateur !

Ses principales missions :

- sensibilisation de la population quant aux incivilités et aux sanctions encourues ;
- constatation d'infractions en matière d'environnement (dépôts sauvages, incinération de déchets, ...) ;
- constatation d'infractions au règlement général de police (divagation d'animaux, tailles de haie ou autres plantations envahissantes, dépôts de déchets ménagers dans les poubelles publiques, ...).

Au travers de ses différentes tâches, l'agent constatateur veille au respect du cadre de vie et de l'environnement en général, en appliquant les réglementations en place et en entamant des poursuites le cas échéant.

Il est à noter que l'agent n'est par contre pas compétent en matière de litiges de voisinage. Les personnes concernées sont dès lors invitées, dans de tels cas, à se diriger vers la justice de paix.

Contact : Madame Cindy PIRON - 0491/92.70.20 - cindy.piron@houffalize.be.

ECHARDONNAGE : RAPPEL !!

Vu l'arrêté royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux pro¬duits végétaux, nous vous rappelons que tous propriétaires, locataires, occupants, personnes de droit public ou de droit privé, qui, en quelque qualité que ce soit, exercent un droit portant sur des terres de culture, des terrains vagues ou tout autre terrain en ce compris les terrains industriels sont tenus de détruire ou de faire détruire (DE MANIERE A EMPECHER LA FLORAISON), ainsi que le développe¬ment et la dissémination des semences, les chardons nui¬sibles à l'agriculture et à l'horticulture (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage et ce pour le 31 juillet 2021. A défaut, par les intéressés, de se conformer à ces dispositions, il pourra être procédé d'office à la destruction des végétaux nuisibles, aux frais des contrevenants.

LE CPAS VOUS INFORME

#RÉUSSIR !

Le CPAS de GOUVY a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une nouvelle édition d'#Réussir en août prochain.

Ce service s'adresse aux élèves du secondaire qui ont des examens de passage ou qui souhaitent une remise à niveau dans différentes matières.

Si vous êtes professeur dans l'enseignement secondaire ou jeune diplômé et que vous souhaitez vous joindre à l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent.

Dates à retenir : du 02 au 06 août et du 09 au 13 août 2021.

Attention : organisation sous réserve des normes liées à la crise sanitaire.

Plus d'informations à venir...

Contact : CPAS de GOUVY - 080/29.20.30 - reussir.gouvy@hotmail.com

ALIMEN'T : APPEL AUX DONS

Alimen'T est une ASBL d'intérêt provincial de coordination, de logistique et de développement de projets d'aide alimentaire et non alimentaire en faveur des plus démunis de la Province du Luxembourg.

Leurs actions de lutte contre la pauvreté permettent de proposer aux plus démunis, des produits alimentaires et non alimentaires, une alimentation saine et des plats équilibrés.

Vous voulez aider une famille près de chez vous ? Rien de plus simple !

Alimen'T a BESOIN DE VOUS !

Soutenez l'action d'aide alimentaire et non alimentaire en faveur des plus démunis de la Province de Luxembourg.

En 2020, en Province de Luxembourg, plus d'1 ménage sur 5 vivait sous le seuil de pauvreté.

Il vous suffit de faire un don sur le compte de l'ASBL Alimen'T : IBAN : BE51 1030 4834 4262 - BIC : NICABEBB - Référence : « DON Alimen'T » ainsi que vos coordonnées.

De plus, à partir de 40 €, **votre don est fiscalement déductible à hauteur de 60 %*.**

*Voir article 14533, §1 al.1e,1°, du code des impôts sur les revenus 1992 (CIR 92)

Contact : ASBL Alimen'T, Rue de Marche, 72, 6600 BASTOGNE - info@alimen-t.be - 0470/38.31.78

POLICE

ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES : SOYEZ VIGILANTS !

Ces dernières semaines, de nombreuses arnaques téléphoniques nous été signalées, notamment dans les communes de Vielsalm et Gouvy.

Il s'agissait dans ce cas de personnes se faisant passer pour l'Office des pensions et annonçant une prime Covid.

Même si les modes opératoires ne cessent de changer et d'évoluer, le but ultime est toujours d'obtenir vos coordonnées personnelles et bancaires pour, in fine, vous extorquer de l'argent.

En aucun cas vous ne devez communiquer ces informations. Les organismes sérieux et officiels ne vous demanderont jamais de fonctionner de la sorte.

En cas d'appels, de mails, de sms de ce type, vous devez donc immédiatement être alertés et couper court à l'échange.

Les personnes plus vulnérables représentent des cibles de choix pour ces personnes malintentionnées. Nos ainés, par exemple, doivent donc se montrer particulièrement prudents et éviter toute communication de données privées (mot de passe, code PIN, coordonnées bancaires, ...).

Vous trouverez sur le site du SPF Economie (https://economie.fgov.be/fr/themes/protection-des-consommateurs/arnaques-la-consommation/formes-darnaques/arnaques-telephoniques) de nombreux conseils concernant les arnaques téléphoniques, à la consommation... Cela vaut la peine d'en prendre connaissance pour ensuite sensibiliser les plus vulnérables d'entre nous.

Enfin, un point de contact unique (https://meldpunt.belgie.be/meldpunt/fr/bienvenue) est également disponible afin de signaler toute arnaque dont vous pensez avoir été victime.

La zone de police Famenne-Ardenne reste également à votre disposition en cas de problème.

Pour tout dépôt de plainte, contactez la permanence téléphonique à Vielsalm, les jours ouvrables, entre 8h et 17h afin de fixer un rendez-vous.

L'accueil zonal de Marche-en-Famenne est également accessible 7j/7, 24h/24.

Contact : permanence Vielsalm 080/31.01.60 – accueil zonal de Marche 084/31.03.11 - En cas d'urgence ou d'agissement suspect, composez toujours le 101.

AÎNÉS

ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE !

CHERS AINÉS, CECI VOUS CONCERNE !

Dans le cadre du projet Eté solidaire 2020, la commune de Gouvy avait engagé quatre jeunes durant deux semaines afin de réaliser des petits travaux pour et avec les ainés et ainsi développer les liens intergénérationnels. Au vu du succès qu'a rencontré cette première initiative, celle-ci est à nouveau programmée cette année, pour une période de deux semaines, du 9 au 23 juillet 2021 (sous réserve d'approbation du dossier par la Région wallonne).

Si vous avez de petits travaux à réaliser et que vous souhaitez bénéficier de cette aide, n'hésitez pas à nous contacter à partir du 15 avril prochain et avant le 31 mai 2021.

En raison de la crise sanitaire et des mesures qu'elle entraine, mais aussi des types de travaux qui seront demandés, nous nous réservons le droit de réaliser une sélection parmi les demandes.

Exemple de travaux qui pourront être réalisés : ramassage des mauvaises herbes, jardinage, rangement d'un garage, mise en couleur d'une pièce, d'un meuble ou de barrières, accompagnement pour la réalisation des courses ou pour une promenade, tonte de pelouse, ...

Lien vers le reportage TV Lux de l'opération Eté Solidaire 2020 : https://www.tvlux.be/video/info/societe/gouvy-des-coups-de-mainsolidaires_35303_344.html

Contact : Laura Gresse - 080/29.29.33 - 0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

APPEL À CANDIDATURE : DANS LE CADRE DES STAGES DE PÂQUES ET D'ÉTÉ.

Si vous suivez des études avec titre pédagogique (éducation physique, éducateur-trice, instituteur-trice, autres) ou si vous êtes inscrits dans le circuit du travail, vous pourriez être intéressés de rejoindre notre équipe.

Merci d'envoyer votre CV à l'adresse info@sportfunculture.be

ECOLE DE BEHO !

ECOLE DU DEHORS

Imaginez un joli coin de nature au beau milieu de la forêt... Fermez les yeux et sortez vos antennes : est-ce que vous ressentez cette liberté, cette connexion à l'environnement, ce lâcher-prise...

Une fois par semaine, les enfants de la classe maternelle de Beho explorent la nature le temps d'une matinée. Une nature qui leur offre un terrain de jeu et d'action très varié : le contact avec la terre, le feu, le vent, l'eau, les plantes et les animaux, des recoins à découvrir et à explorer, le changement au fil des saisons...

« Les enfants devraient vivre au grand air, face à face avec la nature qui fortifie le corps, poétise l'âme et éveille en elle une curiosité plus précieuse pour l'éducation que toutes les grammaires du monde. » Alexandre Dumas

Le contact avec la nature est essentiel au développement harmonieux de chaque être humain : le bien-être se trouve souvent dans la simplicité et la connexion à la nature. Les bénéfices pour le développement de l'enfant sont nombreux.

C'est bon pour sa santé, les activités extérieures augmentent sa résistance aux maladies.

C'est bon pour le corps, il affine ses gestes et son agilité en grimpant, sautant, explorant...

Emmely entraîne ses copains à « l'escalade » d'un talus en apprenant à poser son pied au bon endroit, trouver son équilibre, dépasser ses peurs en glissant dans l'herbe pour redescendre... Josh est super fier d'être arrivé tout en haut et crie de joie. Susanne et Maxence s'amusent à sauter au-dessus du petit ruissellement d'eau sans mouiller leurs pieds.

C'est bon pour sa santé mentale, en augmentant sa confiance en lui, en aidant à réduire l'hyperactivité, améliorer sa capacité de contrôle, diminuer son anxiété.

Hugo et Olivia enlèvent doucement la terre d'une taupinière pour découvrir l'entrée de la galerie. Gabriel et John scrutent les feuilles d'automne et découvrent plein de champignons dissimulés.

C'est bon pour son intelligence en mouvement. Dehors, c'est l'aventure. L'enfant doit y faire preuve d'initiative, de créativité, d'ingéniosité. Il se dépasse et dépasse ses peurs, il apprend à gérer son effort, à le développer, à se connaitre, à connaitre ses besoins et ses propres limites, à s'adapter, à se situer dans l'espace.

Pour la chasse aux odeurs, chacun s'est aventuré pour trouver un élément: champignon, mycélium, mousse, thuya, bois en décomposition, fougère...

Un autre jour, nous avons recherché des éléments qui piquent: bogue de faîne, la galle du hêtre, écorce, ...

Lyna et Rose retrouvent l'arbre qu'elles ont choisi et observent son évolution au fil des saisons.

Vivre ensemble dehors développe l'esprit d'entraide et de coopération, la solidarité a toute son importance.

Luka, Ilan et Soline améliorent ensemble la piste de luge avec leurs grosses boules de neige. Les plus grands remontent la luge pour les plus jeunes, ils apprennent à attendre leur tour pour descendre.

Par toutes ces découvertes et le plaisir d'apprendre, les enfants sont amenés à mieux connaître, mieux comprendre la nature et ainsi l'apprécier et la respecter.

L'ECOLE DU DEDANS

L'école de Beho est une petite école familiale où les enfants de 2,5 à 6 ans vivent ensemble dans une seule classe maternelle. Cette structure révèle plusieurs avantages. En effet, elle implique une collaboration entre enfants où les plus grands sont un modèle pour les plus jeunes et en même temps, une aide dans la vie de la classe. Les plus jeunes se laissent emporter dans les apprentissages plus avancés de leurs aînés en fonction de leurs capacités. Les enfants sont éveillés au respect des différences et à l'entraide.

Pour permettre à chacun d'évoluer selon son rythme, sa motivation et ses capacités, la classe est organisée en ateliers autonomes avec entre autres, des activités inspirées de la pédagogie Montessori. Un atelier autonome est une activité que l'élève va réaliser seul, sans intervention de l'adulte, du début à la fin. Ainsi, il va être autonome dans :

- le choix du domaine et de l'atelier ;
- son installation : sur une table, dans le coin regroupement ou sur un tapis ;
- la réalisation de l'atelier, en se rappelant la consigne donnée par l'enseignant ou sa présentation de l'atelier ;
- la validation ou non de son atelier ;
- le rangement du matériel à sa place à la fin de l'activité.

Par bien des aspects, l'atelier individuel de manipulation est donc directement inspiré de la pédagogie Montessori.

La mise en place de ce type d'atelier présente de nombreux avantages pour l'enfant :

- agir dans des situations ludiques à partir d'un matériel attrayant ;
- s'engager activement dans une activité choisie en manipulant ;
- maintenir son attention et se concentrer ;
- avoir la possibilité de répéter, de s'entrainer et ainsi d'automatiser des procédures, des savoir-faire, à son rythme ;
- développer son autonomie et respecter des règles de la vie quotidienne de la classe (utiliser, ranger, respecter le matériel...)

La gestion de la classe se passe dans la bienveillance, la stimulation des enfants, le plaisir d'apprendre pour que chacun évolue positivement et selon son propre rythme.

L'ÉCOLE DE LA FORET À OURTHE CONTINUE... A SUIVRE !

OHÉ ! COPAINS DES BOIS ! CONTINUONS L'AVENTURE DANS LE P'TIT BOIS TRALALA !

« Apprends la nature et la nature t'apprendra... » Parce que nous avons plus besoin de la nature qu'elle n'a besoin de nous. Parce que nous construisons les adultes de demain qui devront tout entreprendre pour la conserver, la protéger, la respecter !

Mais comment respecter la nature ? En l'écoutant ! Comment apprendre à l'écouter? En l'observant ! A l'heure où nos enfants sont élevés « hors sol », notre pédagogie par la nature les y ancre à nouveau. A l'heure où nos enfants sont matraqués de divers stimuli visuels, la nature les recentre sur l'essentiel. A l'heure où il est difficile de se développer à son rythme dans une société qui ne cesse de « courir », cette pédagogie respecte le développement individuel des compétences de chacun. Le projet « La clé des champs » de l'école maternelle de Ourthe, au cœur du P'tit bois Tralala situé dans le village, est basé sur la « pédagogie par la nature ». Mais en quoi consiste-t-elle réellement ?

C'est avant tout « apprendre dans et par la nature ».

Les objectifs éducatifs et pédagogiques sous forme d'« éducation buissonnière » sont : confronter les enfants au réel du « dehors » ; offrir du temps, de l'espace et un environnement adapté pour rencontrer la nature afin de s'y sentir bien ; éveiller l'intérêt des enfants à la nature dans un cadre sécurisant, en répondant aux besoins liés à leur développement ; permettre une relation affectueuse et émotionnelle entre l'enfant et la nature, fondée sur le respect et le plaisir, seule condition pour développer une relation responsable.

C'est aussi « apprendre avec le coeur, la main et la tête » (Johann Heinrich Pestalozzi, Michael Kalff).

Avec le coeur, soit stimuler la sensibilité, affiner les sens et développer un lien émotionnel avec la nature, le savoir-vivre et le savoir-être.

Avec la main, soit apprendre à agir, « main-oeuvrer », expérimenter le savoir-faire.

Avec la tête, soit savoir et comprendre, la transmission des connaissances.

C'est bien sûr « apprendre en tenant compte du développement individuel ».

Les enfants sont accompagnés et stimulés individuellement en fonction de leurs intérêts et de leurs capacités. Les adultes stimulent : l'auto-efficacité ; l'autonomie ; la coopération ; la créativité ; la responsabilité.

C'est encore « apprendre à travers une didactique et une méthodologie particulière ».

- Par une invitation à la re-création : simplement être et ne rien faire. Faire le plein. Le corps et l'esprit de l'enfant peuvent se reposer de la sur-stimulation, sur-animation, sur-activité auxquelles ils sont soumis quotidiennement.
- Par des expériences « d'immersion » ou « flow learning » : l'enfant est tellement absorbé dans son activité, qu'il ne perçoit plus le monde autour de lui, d'où une sensation de satisfaction, d'un état d'harmonie. Cet état d'immersion (flow) est à la base de la motivation intrinsèque qui augmente les qualités psychiques et diminue le stress, augmente l'attention, la concentration et l'endurance à une activité.

- Par le jeu libre ou autodirigé : le jeu libre, spontané a une place primordiale dans l'éducation par la nature car il est un véritable moment éducatif au cours duquel le milieu enseigne sa matière, ses sons, ses odeurs, ses couleurs, ses formes. Ces moments ludiques et très sérieux permettent à l'enfant de découvrir le monde. Du matériel varié est mis à sa disposition : scies, loupes, brosses, seaux, pelles, casseroles, paires de ciseaux, corde, ficelle....
- Par le jeu de rôle : les éléments naturels sont adéquats pour imaginer et communiquer un sens nouveau et commun : ils s'imaginent être une autre personne, un animal ou une chose.
- Par des activités dirigées : elles répondent au programme d'enseignement et à ses objectifs prioritaires. Leur thème est choisi selon les besoins et intérêts des enfants, et selon les objectifs de l'accompagnatrice. Le cycle des saisons et les éléments eau, terre, feu, air donnent des idées d'activités créatives, sensorielles, exploratrices et basées sur le mouvement. Nous collaborons avec des professionnels comme ceux du Parc naturel des deux Ourthes car ils disposent d'animations et de matériel adaptés.
- Par les rituels du groupe : les moments collectifs favorisent les expériences communes et créent des souvenirs partagés. Ils servent à construire l'identité du groupe. Comme dans une classe, les rituels sont importants pour se repérer dans le temps et l'espace. Ils marquent le début et la fin de quelque chose. De plus, ils apportent de la structuration, de la constance et, à travers tous ces aspects, facilitent la familiarisation.

Il y a bien sûr des limites et des règles à respecter qui donnent un climat de sécurité (on se respecte, on respecte les autres, on respecte le matériel et l'environnement).

- Le départ à l'école : nous préparons la sortie : choix des différentes tâches (traction du trolley, préparation du feu, distribution des collations et boissons, etc...) qui participent à la responsabilisation des enfants, et nous signifions le départ par un petit chant de mise en route.
- Le chemin se parcourt toujours avec des haltes habituelles d'observation (rivière, véhicules, fleurs, animaux, végétaux, étang...) ou d'expérimentation (patauger dans les flaques, escalade dans la carrière, la météo...). Et mille et autres découvertes.
- Le cercle de salutation : à l'arrivée dans le bois, un chant d'accueil permet de saluer chaque enfant et la nature qui l'entoure. Les enfants sont rassemblés au « coin du feu », autour du braséro, assis sur des rondins de bois. Ensemble, on fait exister le groupe et ils s'immergent dans un autre monde.
- La collation : elle a été préparée en classe et peut être de tout ordre (dessert, soupe, tartine grillée sur le feu...). Elle est dégustée avec appétit !
- Le cercle final : il marque le moment de quitter le monde de leur fantaisie. Il peut servir à partager les expériences et découvertes. On observe, touche, raconte ce qu'on a fait. Les enfants s'exercent à décrire les choses, leurs sentiments. Ou il peut être un moment pour raconter une histoire, un conte, une légende ou pour chanter une comptine.
- Le retour à l'école : chacun développe sa débrouillardise et prend en charge son matériel pour se changer.

Depuis trois ans que cette expérience est vécue avec les enfants de notre école, nous avons pu observer avec joie et satisfaction, une grande évolution et de nombreux bienfaits.

Les parents ont, dès le départ, accueilli le projet avec enthousiasme et le dialogue a toujours été privilégié. Merci à eux pour la confiance qu'ils nous ont toujours accordée ! Nous sommes heureuses d'avoir pu offrir cet extraordinaire espace physique et moral de liberté. A l'heure actuelle où elle est malmenée, pour combien de temps encore ?

Merci aux enfants pour leur joie, leur tendresse et leur spontanéité. La nature leur va bien. Chez eux, elle se porte bien. Souriez...ils sont filmés !

Chaque année un diaporama de photos et vidéos est réalisé.

Je vous invite à visionner le premier diaporama de photos et le film 2017-2018 sur YouTube (lien : teyete) qui vous donnera un aperçu « vivant » de cette grande aventure ! Celui de l'année 2018-2019 sera proposé aux parents intéressés sur clé USB.

« A l'heure où beaucoup se demandent quelle planète nous laisserons à nos enfants, il serait bon de se demander quels enfants nous laisserons à notre planète. » (Pierre Rabhi)

Merci pour votre lecture et votre intérêt, l'équipe pédagogique maternelle de Ourthe.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE POUR LE CARNAVAL !

D'une façon générale, le pantin présente trois particularités : les fils sont accrochés près de l'axe d'articulation pour que le principe physique du levier puisse jouer ; les parties ne sont animées que dans un seul plan ; enfin, la manipulation ne dépend que d'un seul fil qui anime tous les autres.

« Les pantins sont de petites figures peintes sur du carton, qui, par le moyen de petits fils que l'on tire, font de petites contorsions propres à amuser les enfants. » Le pantin est une marionnette plate (parfois en volume), articulée. Ses divers éléments sont manipulés à l'aide de fils. Ceux-ci sont regroupés et attachés à un fil unique, en dessous du pantin. Rien n'empêche de concevoir des pantins manipulés par un ou plusieurs fils, situés au-dessus ou sur le côté. Pour animer le pantin, on tient dans une main une poignée placée à la partie supérieure et on tire sur le fil, pour lever les jambes et les bras.

Nous avons choisi de réaliser le nôtre avec quatre fils non-reliés afin de bien comprendre le principe des leviers. Chaque fil a été fixé à l'extrémité supérieure de chaque attache parisienne à longues tiges pour bien « marquer » les mouvements. C'était un travail méticuleux mais nous sommes fiers du résultat !

UN PEU D'HISTOIRE :

Le goût pour les marionnettes a traversé l'histoire. En 1747, c'était la mode des pantins et pantines qu'il était de bon ton de porter avec soi, partout. Ces pantins qui représentaient des types de la comédie italienne (La commedia dell'arte repose sur des personnages bien reconnaissables, grâce à leurs costumes, leurs masques et leurs caractères stéréotypés : Arlequin (Arlecchino), Pierrot (Pedrolino), Polichinelle (Pulcinella), Colombine (Colombina).

« Partout dans la rue, dans les salons, où ils étaient pendus à la cheminée, à la cour, dans les spectacles, dans les promenades, on voyait, en effet, non seulement des enfants et des femmes, mais jusqu'à des vieillards, tirer des pantins de leur poche et les faire danser le plus sérieusement du monde » (Jean Villiers, « Il y a 230 ans » in Revue Unima. n° 46, 1973).

Le pantin fut largement diffusé au XIXe siècle grâce à l'imagerie populaire distribuée par les colporteurs, qui proposaient des xylographies coloriées (impression à l'aide de planches en bois portant des textes et/ou des images gravés - le mot s'emploie surtout pour la production de la fin du Moyen Âge) au pochoir, à contre-coller sur un carton, à découper et à monter grâce à des « attaches parisiennes » et à équiper de fils. Le pantin était souvent à l'effigie de Polichinelle et parfois à celle des hommes politiques de la région.

UNE RECONNAISSANCE TANT ATTENDUE POUR LA MJ 23 !

Après plusieurs années de travail auprès des jeunes de la commune, la Maison des Jeunes MJ 23 a enfin obtenu une décision favorable quant à sa demande d'agrément auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une nouvelle qui a fait le grand bonheur des jeunes et de l'équipe dans ces temps pas faciles à vivre pour la jeunesse.

La Maison des Jeunes avait déjà reçu des avis favorables concernant sa demande d'agrément les précédentes années mais, par faute de budget, elle n'avait pas pu accéder à cette reconnaissance auparavant. C'est désormais chose faite et l'action de la MJ pourra désormais être pérennisée dans le temps comme elle a pu l'être ces dernières années grâce au soutien de la Commune de Gouvy et du Miroir Vagabond.

Cette reconnaissance permettra à la MJ 23 de recevoir un financement afin de continuer à proposer toujours plus de projets aux jeunes de la commune et de pouvoir développer l'étendue de ses activités. Un bel avenir plein de projets et de nouvelles animations s'offrent donc aux jeunes gouvions !

Pour être tenus informés de nos activités et évènements, n'hésitez pas...

Contact : Facebook « Maison des Jeunes "MJ 23" » - Site web « mj23.gouvy.eu » - 0470/71.27.42 - mj23@gouvy.eu

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

RETTIGNY. UN ARTISTE S'EN EST ALLÉ...

Etienne van Caster est né à Anvers le 28 août 1928 et est décédé à Mortsel le 14 février 2021.
Très jeune, Etienne dessinait déjà. Attiré dans les cimetières par les anciennes pierres tombales, celles-ci furent l'objet d'études avec son beau-frère et de nombreux amis.
Passionné par l'architecture, églises et chapelles anciennes retenaient son attention au cours de ses voyages et promenades.
A son arrivé à Rettigny en été 1963, son goût pour le croquis s'est nettement intensifié, au point d'arriver à un nombre impressionnant de carnets (plus de 160). Vous avez certainement pu le rencontrer dans un village ou au détour d'un chemin, son carnet de croquis à la main.
Passionné par les bâtiments anciens, il portait un intérêt particulier pour l'habitat, ses anciennes fonctions et le déroulement de la vie quotidienne. Les actuels propriétaires lui réservaient un accueil chaleureux, évoquant aussi les différentes appellations des nombreuses parties des bâtisses, ainsi que quelques leçons sur le vocabulaire local.
Les objets et meubles furent aussi mis à l'honneur dans leur cadre d'une exposition à Provedroux qui fut vécue comme un moment enchanteur.
Les animaux retenaient également son attention, comme en témoignent les nombreuses feuilles d'esquisse de poules, vaches, lapins, cochons et chevaux.
Les dessins d'Etienne ont illustré quelques livres sur les villages de l'entité de la commune de Gouvy, et ont également égayé les enfants lors d'une journée du patrimoine à laquelle Etienne van Caster a également assisté.

SAISON CULTURELLE PRINTEMPS ÉTÉ !

« EMOTIONS VEGETALES »

Du 15 au 23 mai 2021

Programme sous réserve d'ouverture du secteur culturel et dans le respect des mesures sanitaires !

Exposition au château de Gouvy – Vernissage le 14 mai à 19h

« Je crois que l'Art est et ne peut être que la reproduction exacte de la nature. » Charles BAUDELAIRE

Depuis toujours, et encore aujourd'hui, le végétal est la source de nombreuses représentations dans l'histoire de l'art et le design.

Figuratives ou abstraites, en passant par une large palette d'expressions artistiques, les œuvres exposées vous invitent à une méditation sur la beauté fragile du monde végétal.

Adeline Julie Baes, Sandrine de Borman, Isabelle Damsaint, Dominique Deblanc, François Dejardin, Claudine Evrard, Anne-Claude Honnay, Pascal Jaminet, Nard Kwast, Chantal Post, René Weling.

Ouverture : Mardi, mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00 - Samedi et dimanche de 10h00 à 18h00 - Programme complet sur : www.gouvy.be

Pour le vernissage et toutes les animations proposées, **réservation obligatoire** auprès du service culturel. Port du masque obligatoire.

Lieu : Château de Gouvy, Rue d'Houffalize 12

SORTIE CULTURELLE A MARCHE-EN-FAMENNE

Le samedi 24 avril 2021

Découverte en compagnie d'Emmanuel Grégoire, historien de l'art.

La crise sanitaire nous a rappelé qu'il n'est pas nécessaire de parcourir de longues distances pour découvrir des lieux intéressants. L'art dit "public" s'est très largement développé dans l'espace urbain ces dernières années et l'on pourrait presque penser que ces initiatives, laissant accessibles aux promeneurs curieux des expressions artistiques même au cœur des restrictions les plus fortes, allaient ainsi rencontrer un beau succès.

Ces deux constats amènent le service culturel de la commune de Gouvy à vous proposer une sortie culturelle printanière à Marche-en-Famenne. Les rues de la ville seront ainsi parcourues à la découverte des bâtiments remarquables d'une part et d'autre part, des nombreuses

sculptures ancrées dans la ville. Ces dernières, tantôt savoureuses par le folklore et les traditions qu'elles font vivre, tantôt animées par la dynamique de créateurs contemporains, ne pourront vous laisser indifférents. Cette balade commentée sera encadrée : le matin par la découverte du site du monument dont la chapelle est colorée par des vitraux conçus par Willoos (René Lejeune) et réalisés par le maître-verrier Bernard Behin ; et l'après-midi par l'église romane toute proche de Waha dont la légende de Saint-Etienne, son patron, a

été mise en image par Jean-Michel Folon. Une journée multiforme et multicolore à ne pas manquer !

En pratique : Rendez-vous à 10h à Marche-en Famenne sur le Site du Monument (avenue du Monument) - de 10h à 11h : découverte de la chapelle de la Sainte Trinité - de 11h à 12h30 : découverte de la ville et de ses sculptures - de 12h30 à 14h : pause de midi – de 14h à 15h : suite de la visite – de 15h à 17h : déplacement vers Waha et visite de l'église - 17h : retour vers Gouvy.

Recommandations : Restauration en fonction de l'ouverture de l'Horeca ou prévoir son pique-nique pour midi. S'équiper de chaussures de marche.

Prix : 10€/adulte - gratuit pour les enfants. **Réservation obligatoire** auprès du service culturel. Places limitées !

LE MÉGALITHISME : OUVRAGE COLLECTIF D'ENVERGURE EN EUROPE OCCIDENTALE

Le samedi 29 mai 2021

Une présentation illustrée suivie de la découverte de Wéris (site archéologique et village) en compagnie d'Emmanuel Grégoire, historien de l'Art.

Retourner aux racines... ! Stonehenge d'abord, my(s)thique et (presque) intact, le golfe du Morbihan ensuite avec Locmariaquer, Gavrinis et les alignements de Carnac et enfin, Wéris et Oppagne, tellement proches... Ces différents sites mégalithiques continuent à nous intriguer et à nous fasciner au XXIe siècle. Sans doute parce qu'il y a quelques milliers d'années, des hommes et des femmes, animés par un formidable élan collectif, ont mobilisé une spectaculaire énergie pour ériger et disposer ces pierres levées (menhirs) et ces dispositifs funéraires (dolmens, cairns et tumuli).

Trois axes seront déployés pour aborder ce phénomène répandu sur la dorsale occidentale du vieux continent : d'abord une approche technique rendue possible grâce aux investigations de l'archéologie expérimentale qui s'efforce de reconstituer les processus créateurs, ensuite une explication des fonctions remplies par ces monuments et enfin, un décodage des symboles gravés qui ornent certaines de ces réalisations. L'Europe ne connaîtra plus une telle mobilisation avant la construction des cathédrales médiévales.

En pratique : Rendez-vous à 10h au château de Gouvy (Rue d'Houffalize, 12) pour la présentation illustrée - de 12h à 13h : pause de midi (boissons softs offertes) - de 13h à 14h : trajet en voiture vers Wéris (place du musée) - de 14h à 17h : promenade commentée dans Wéris - de 17h00 à 18h00 : retour vers Gouvy.

Recommandations : Prévoir son pique-nique pour midi. S'équiper de chaussures confortables !

Prix : 10€/adulte. **Réservation obligatoire** auprès du service culturel.

SPECTACLE POUR ENFANTS « LES AFFREUX »

Le dimanche 2 mai 2021 à 16h

Les Affreux sont voisins, ils ont tout pour être heureux et pourtant rien ne va ! Les Affreux se détestent, s'insupportent et ne vivent que pour empoisonner la vie de l'autre alors qu'ils ne se sont jamais parlé !

« Les Affreux » est un spectacle burlesque, sans parole, raconté en musique, entre l'univers des cartoons et celui des clowns déjantés. On s'y amuse de nos plus vilains défauts, on se moque joyeusement de l'absurdité de la violence et de la méchanceté, et on y rêve de nature et de tendresse.

Dans cette joyeuse et terrible farce, les petits comme les grands riront librement des comportements et des sentiments détestables qui peuvent surgir en nous.

Lieu : Hall omnisport de l'école de Cherain.

Prix : 5€/enfant - 7€/adulte. **Réservation obligatoire** auprès du service culturel. Port du masque obligatoire.

UNE SOIRÉE EN COMPAGNIE DE CHOPIN : UN DINER-CONCERT-CONFÉRENCE

Le vendredi 7 mai 2021 à 18h

Après avoir traversé l'Europe au départ de sa Pologne natale (1810), le jeune compositeur arrive et s'installe à Paris en 1831. Des salles de concert où il est invité à se produire, aux soirées se déroulant à Nohant dans la demeure de George Sand, son jeu pianistique (instrument récent) surprend et fascine. Les pièces qu'il donne dans les Salons parisiens ne font pas danser, elles se suffisent à elles-mêmes tant elles sont de petits joyaux interprétés par celui que l'on peut considérer comme étant une des premières grandes stars de l'époque contemporaine. Aussi, si vous souhaitez plonger dans l'intimité de cet artiste, rejoignez-nous pour passer une soirée entre Londres, Nohant et Paris en musique vivante grâce à la présence d'une pianiste, ainsi que pour découvrir et déguster le quotidien culinaire de Frédéric CHOPIN.

Lieu : Salle de Sterpigny. Inscription avant le mardi 4 mai 2021.

Prix : 20€

Places limitées ! **Réservation obligatoire** auprès du service culturel.

WEEK-END AU CHÂTEAU « DE L'ART ET DU RIRE »

Du vendredi 25 juin au dimanche 27 juin 2021 au château de Gouvy (Rue d'Houffalize, 12)

Le temps d'un week-end, retrouvons-nous au château de Gouvy pour fêter la fin de l'école, le beau temps qui s'annonce et les vacances qui démarrent. Un programme rafraichissant, ensoleillé, étonnant et détonnant, et ce pour toute la famille.

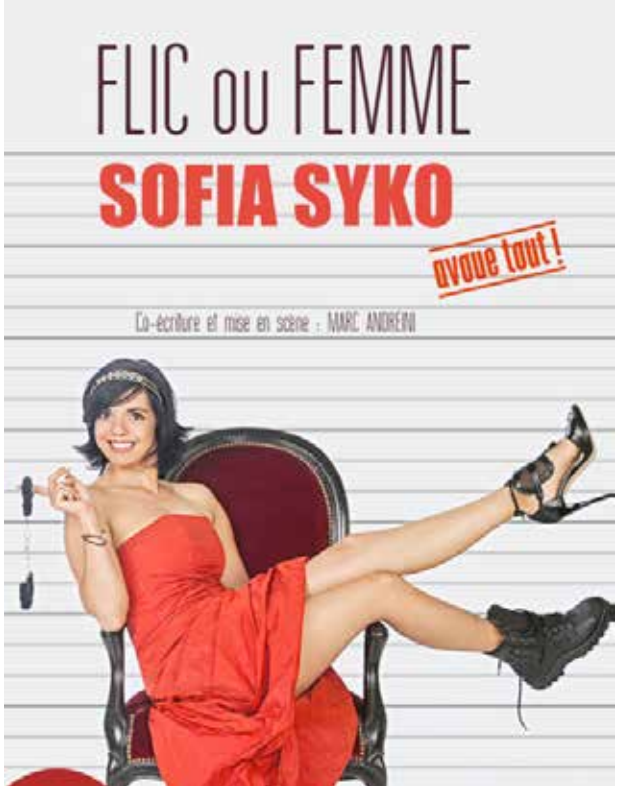

Vendredi : Vernissage de l'exposition « Emprunte-moi ! » à 19h.

Horaire d'ouverture pour l'expo : Samedi et dimanche de 10h à 18h.

Samedi à 21h, concert par le groupe Wata-Wata.

Wata Wata, c'est sept musiciens bruxellois au service d'une musique festive et émouvante, bariolée et enivrante, qui nous parle de l'humanité la plus universelle dans les langues les plus singulières. En romanès, en grec ou en roumain, la plainte et les pleurs finissent souvent en larges éclats de rire, la détresse se fait promesse puis caresse. Une déclaration d'amour et de révolte, souffles et frottements, cordes et lames, sang et miel.

Prix : 10€

Dimanche à 11h, spectacle « L'extraordinaire petite boutique de Monsieur Isidore » par Samy le magicien.

Entrez dans un monde où les plus belles choses ne s'achètent pas... mais se vivent au moment présent. Spectacle pour toute la famille à partir de 5 ans.
Prix : 5€

Dimanche à 16h, duo d'humoristes avec Olivier Vidick en première partie, suivi par Sofia Syko et son spectacle « Flic ou Femme »

Pour son second One Woman Show, Sofia vous avoue tout ! Ses passions, sa famille, ses métiers, dont le principal : Inspecteur de Police. Elle casse les préjugés et n'épargne personne, à commencer par elle-même. Elle nous raconte des histoires vraies, authentiques et drôles. Dans ce spectacle, ses différentes casquettes de Femme, de Mère, d'Inspecteur de Police se distinguent, se mélangent, se superposent. Et le fou rire est garanti !
Prix : 15€

Réservation obligatoire pour chaque événement présenté pendant le week-end. Respect des règles sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

INFO & INSCRITION : Dorina Muntean - 080/29.29.45 - 0495/14.69.80 - dorina.muntean@gouvy.be

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et jeudi de 13h à 17h
Sur rendez-vous uniquement.
Si vous avez besoin d'aide en informatique (ordinateur, smartphone, tablette, ...) ou si vous avez besoin d'un coup de pouce pour apprendre la banque par internet, par exemple, nous sommes là pour vous aider (discrétion et confidentialité assurées) !

Attention !

Votre EPN sera fermé les 1er, 2 et 5 avril.

Page Facebook : https://www.facebook.com/epngouvy

Site Internet : http://www.epn-gouvy.com

Pour nos jours et heures d'ouverture : https://www.epn-gouvy.com/h-ouverture/

Contact : Sophie Giles - Château de Gouvy, Rue d'Houffalize n° 12, 6670 Gouvy - 080/40.03.02 - 0493/09.91.39 - sophie.giles@gouvy.be

TOURISME

S.I. GOUVY

RECENSEMENT DE TOUS LES COMMERCES ET INDÉPENDANTS, ARTISTES ET ARTISANS, OPÉRATEURS TOURISTIQUES, GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES...

Afin de compléter la liste de tous les acteurs économiques et touristiques de la commune de Gouvy, et ainsi leur proposer un soutien en communication et visibilité par ses différents créneaux, le syndicat d'initiative fait appel à vous en vous proposant de nous envoyer par mail : vos coordonnées, votre adresse mail, votre secteur d'activité et diverses suggestions d'actions.

ANNULATION DES COTISATIONS 2020

En marque de soutien aux différents secteurs touchés par les mesures sanitaires, les cotisations 2020 ont été annulées.

ACCUEIL ET OUVERTURE DU BUREAU (PROVISOIRE)

Le mercredi, Bernadette vous accueille entre 10h et 16h.
Le vendredi, Viviane vous accueille entre 9h et 17h.
Le samedi, Clara vous accueille entre 10h et 16h.

JOB ÉTUDIANT : AGENT D'ACCUEIL

Pour le mois de juillet et août, à partir du 1er juillet et jusqu'au 15 septembre.

Jours de prestations : du lundi au dimanche - jour de repos : le mercredi et/ou le vendredi (à définir en complémentarité avec le personnel).

Conditions :
- être âgé(e) de minimum 18 ans ;
- avoir obtenu son CESS ;
- bien connaître la région ;
- avoir des compétences en bureautique ;
- parler et écrire le néerlandais de préférence ou l'anglais, connaître une autre langue est un atout ;
- savoir travailler de manière autonome.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) pour le 30 avril 2021 par e-mail au Syndicat ou la déposer au bureau.

L'attestation à générer via le site https://www.mysocialsecurity.be/student/fr/ sera à fournir en cas d'engagement, avant la signature du contrat.

Contact: Syndicat d'inititive, Rue de la Gare 30, 6670 Gouvy – 080/51.01.80 - s.i@gouvy.eu.

NATURE - ENVIRONNEMENT

PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

VIRTUEL 01... UN COMPLÉMENT VIRTUEL POUR NOTRE MAGAZINE !

Tous les habitants de la commune ont l'habitude de recevoir le "magazine du Parc naturel" dans leur boite aux lettres depuis... quasi 20 ans ! Le prochain portera le n° 44 et le n° 1 était sorti en 2002... Un rythme approximatif de 2 numéros par an que nous faisons imprimer en plus de 12.000 exemplaires.

Le début de cette année a vu arriver le petit frère : un "magazine virtuel" qui comporte une petite dizaine de pages.

Le papier ne disparait pas, mais les infos seront complétées régulièrement via ce magazine complémentaire. Quelques "clics" et le tour est joué : www.pndo.be et vous pouvez déjà le consulter à votre convenance !

Si vous souhaitez vous inscrire pour le recevoir dans votre boite mail au moment où il parait, il suffit de remplir un formulaire accessible via ce magazine virtuel ou photographier ce QR code.

Au programme de ce "Virtuel 01" ? Nos projets : pierre sèche, laine, itinérance aquatique, des défis à réaliser pour les 20 ans du Parc naturel, deux nouveaux projets LIFE nature, un article pour enfants sur le renard et quelques news diverses.

LE PARC FÊTE SES 20 ANS.

Le Parc naturel des deux Ourthes a été créé officiellement le 12 juillet 2001. L'année 2021 sera donc l'année de son vingtième anniversaire et 20 ans, ça se fête.

Depuis 20 ans, vous nous accompagnez et participez à nos évènements, vous nous appelez pour un conseil ou pour nous interpeller sur un sujet qui vous tient à cœur.

C'est pourquoi, cette année qui vient, nous vous proposons, pour garder le lien, une série de défis à faire « en toute sécurité » et plus exactement 20 défis pour 20 ans d'existence.

L'idée, c'est de vous faire découvrir votre Parc naturel d'une façon ludique et de partager votre expérience avec nous et ainsi vous récompenser de votre fidélité. En fin d'année, les 3 personnes qui auront relevé le plus de défis recevront un prix. Pour chaque défi, nous vous demandons de nous envoyer une photo à cette adresse : michelle.paligot@pndo.be

Toutes les photos récoltées feront l'objet de notre album anniversaire.

Voici les premiers défis.

Défi 1 : Le repas 20 km

Concoctez un plat (ou tout un repas) mais attention aucun aliment ne doit faire plus de 20 km autour de chez vous avant d'arriver dans votre assiette (envoyez-nous le menu avec le nom des producteurs et la photo du ou des plat(s)). Et si, en plus, on évitait la voiture !

Défi 2 : La p'tite bêbête !

Choisissez un animal (de chez nous) et reproduisez-le en land art avec des branches, feuilles, fleurs... bref, tout ce que la nature vous offre. Pas besoin d'être un grand artiste et avec les enfants, c'est un moment de bonheur assuré.

Défi 3 : Kisykache ?

Les murs en pierres sèches font partie de notre patrimoine et recèlent de nombreuses richesses faunistiques et floristiques. Prenez le temps de les observer de près et de faire LA photo insolite de ses habitants.

Rendez-vous très bientôt via les réseaux sociaux pour les 17 autres défis.

DEVENEZ « AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ » !

ENVIE DE RENDRE LA WALLONIE PLUS PROPRE ? DANS CE CAS, N'HÉSITEZ PAS À REJOINDRE LES « AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ » !

Wallonie Plus Propre lance une grande opération visant à mobiliser les personnes qui souhaitent maintenir propre leur rue, leur quartier ou tout autre endroit de leur choix.
Vous aussi, vous souhaitez devenir un Ambassadeur de la Propreté ? Dans ce cas, inscrivez-vous sur le site www.wallonieplupropre.be/ambassadeurs, seul ou en équipe, réservez gratuitement votre matériel, choisissez la zone que vous souhaitez entretenir et signez la charte qui fera de vous un véritable Ambassadeur.
Il conviendra de déterminer avec la commune les modalités pratiques d'évacuation des sacs que vous aurez récoltés en prenant contact avec Serge Depierreux 0472/25.08.82.

Informations : www.wallonieplupropre.be.

CONTRAT RIVIÈRE AMBLÈVE/ROUR

LA PEINTURE DANS MA MAISON MAIS PAS DANS MES CANALISATIONS !

Des produits toxiques pour l'homme et l'environnement sont utilisés quotidiennement au sein même de nos maisons et n'ont à rien à faire dans les canalisations ! C'est le cas des peintures qui contiennent des matières toxiques (solvants, métaux lourds, dérivés de produits pétroliers, ...) ayant des effets nocifs sur l'environnement. C'est pourquoi il ne faut les jeter ni dans les éviers, ni dans les toilettes, ni même dans les égouts. De même, le white-spirit, servant à nettoyer les pinceaux, ne doit pas être jeté dans le lavabo. On retrouve aussi des colles, des solvants, des diluants, des produits d'entretien, des pesticides, des engrais ou encore des cosmétiques comme les vernis à ongles.

Le point commun entre ces éléments est qu'une petite dose suffit à contaminer un grand volume d'eau. Si cette dernière a « la chance » de passer par une station d'épuration, ces substances chimiques ne s'élimineront pas par un traitement classique. Pire, elles empoisonneront les micro-organismes épurateurs des eaux et s'accumuleront ensuite dans nos rivières.

Ne pas les déverser dans vos éviers, toilettes ou avaloirs est la meilleure solution afin de préserver notre or bleu mais aussi votre santé car ces produits peuvent dégager des vapeurs toxiques.

C'est donc à vous, citoyens, d'agir en apportant ces produits

et leur emballage au recyparc. Vous pouvez également effectuer quelques petites actions au quotidien comme remplacer les peintures chimiques par des peintures écologiques (à base de matières naturelles renouvelables et souvent biodégradables), les engrais et pesticides chimiques par du compost, du fumier ou du purin d'ortie, démonter le tuyau des toilettes ou utiliser une ventouse plutôt que des produits de débouchage polluants et corrosifs. De plus, beaucoup de produits d'entretien peuvent être remplacés par du bicarbonate de soude ou du vinaigre blanc, naturels et moins dangereux pour la santé et l'environnement. Cela est simple, écologique et économique.

LES DÉCHETS DE SALLE DE BAIN N'ONT PAS BESOIN D'UN BAIN !

Un nombre conséquent de produits jetables sont utilisés quotidiennement dans la salle de bain : cotons-tiges, cotons démaquillants, lingettes, mouchoirs en papier, couches jetables, serviettes hygiéniques, préservatifs, fil dentaire, lentilles de contact, ... ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les toilettes.

Ils risquent effectivement de s'entasser dans vos canalisations et de les boucher assez rapidement. Vous devrez alors faire appel à un plombier de toute urgence ! De plus, leur accumulation dans le réseau d'égouttage fait augmenter le coût de votre facture d'eau. En effet, tous les ans, la Wallonie ne débourse pas moins de 3 millions d'euros afin de déboucher les égouts. Sans cela, le risque de débordement des canalisations lors de fortes pluies augmente. Si leur chemin se termine en station d'épuration, ils obstruent les dispositifs. S'ils terminent leur cheminement dans la rivière, ils représentent un véritable danger pour les animaux qui les ingèrent.

Certains produits peuvent également être dangereux pour l'environnement, tel est le cas des lingettes jetables, composées d'un mélange de synthétique, de viscose et de fibres, le tout imbibé de liquides (détergent, lait démaquillant, parfum, ...) polluants pour les eaux et les sols. Attention ! Les lingettes dites biodégradables ne se jettent également pas dans les toilettes. Le temps qu'elles passent dans les canalisations n'est pas suffisant à leur dégradation (au moins 3 mois) et elles finissent aussi par les obstruer.

Au final, seul le papier toilette doit être éliminé via ces canaux car il a été conçu pour se dégrader en moins d'un mois. Les mouchoirs par exemple prennent plusieurs mois et certains produits comme les couches ou les serviettes hygiéniques se dégradent seulement après 400 ans. Il est donc essentiel de jeter ces déchets solides dans votre poubelle résiduelle, sauf les rouleaux vides de papier toilette qui vont dans les cartons.

Réduire son utilisation de produits jetables en les remplaçant par des produits réutilisables, comme des lavettes microfibres, des éponges ou encore des cotons lavables, reste une idée intéressante à ne pas négliger.

Le Contrat rivière Amblève-Rour vous remercie pour vos bons gestes protégeant nos cours d'eau.

VOUS AVEZ UNE STATION D'ÉPURATION INDIVIDUELLE ?

CET ARTICLE VOUS CONCERNE !

LA GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME (GPAA), QU'EST-CE QUE C'EST ?

La GPAA consiste en divers services pris en charge par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) en vue d'assurer le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI), ceci dans une optique de meilleure protection de notre environnement. En province du Luxembourg, IDELUX Eau assure une partie de ces services sur le terrain.

Deux nouvelles brochures ont été éditées par la SPGE :

- « Tout savoir sur la GPAA et sa mise en œuvre » présente la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome et les différents services offerts (prime à l'installation ou à la réhabilitation de SEI, suivi et contrôle de SEI, intervention financière pour les entretiens, prise en charge financière complète des vidanges et conseil et service de proximité).

https://www.idelux.be/fr/quels-sont-les-services-offerts-par-la-gestion-publique-de-l-assainissement-autonome-gpaa.html?IDC=2498&IDD=49157

- Le « Guide de mise en œuvre d'un système d'épuration individuelle » explique les différentes démarches utiles à tout futur propriétaire d'un SEI : comment choisir un système approprié, comment assurer une mise en place de qualité, comment obtenir les primes et pourquoi entretenir et vidanger son SEI.

https://www.idelux.be/fr/gpaa-guide-de-mise-en-oeuvre-d-un-systeme-d-epuration-individuelle.html?IDC=2498&IDD=49973

En outre, dans le cadre de la GPAA, IDELUX Eau assure le service de proximité, les conseils techniques aux particuliers et aux communes ainsi que les contrôles de SEI. Pour demander un contrôle, les propriétaires de SEI doivent solliciter le passage d'IDELUX Eau via le lien suivant :

https://www.idelux.be/fr/comment-faire-controler-sa-station.html?IDC=2594.

Infos : contactez votre conseiller en environnement IDELUX Eau 063/23.18.93

EN PRATIQUE, COMMENT CA MARCHE ?

Les services de la GPAA

L'ensemble des services en matière d'assainissement collectif est financé par le montant du Coût-Vérité Assainissement (CVA) repris sur la facture d'eau de chaque consommateur. C'est désormais également le cas des services en matière d'assainissement autonome.

Le CVA représente l'ensemble des coûts de ces services, à savoir :

- les primes à l'installation des systèmes d'épuration individuelle ;
- les aides pour le suivi, les entretiens et le contrôle ;
- le paiement des vidanges.

LA CONTRIBUTION AUX SERVICES DE LA GPAA

La prise en charge des services varie selon que l'exploitant a installé son SEI avant ou après la mise en œuvre de la réforme.

Pour les systèmes installés après le 31/12/2017 Tous les nouveaux systèmes d'épuration individuelle sont intégrés de facto dans la GPAA. Les exploitants des systèmes installés après cette date sont donc soumis au paiement du CVA et aucune exemption n'est plus octroyée depuis cette date pour les nouveaux systèmes.	Pour les systèmes installés avant le 31/12/2017 Les exploitants exemptés du paiement du CVA doivent prendre en charge l'entièreté des prestations nécessaires à l'entretien, à la vidange et au contrôle de bon fonctionnement de leur SEI. Jusqu'au 31/12/2021, ils peuvent faire réaliser un contrôle de leur SEI en vue de l'intégrer dans la GPAA et ainsi en confier la gestion à la SPGE. Ils seront dès lors soumis au paiement du CVA.

Attention

La possibilité de maintenir **l'exemption se termine le 31 décembre 2021**. Après cette date, tous les SEI seront soumis au paiement du CVA et intégreront la GPAA en passant par un contrôle de reprise.

CHARTE DE LA VIE À LA CAMPAGNE

1- Principe

Cette charte a pour objectif de donner les informations principales aux nouveaux arrivants de notre province. Certains désagréments peuvent être ressentis à la campagne comme des bruits bien particuliers ou des odeurs. Il est bon de les connaître et surtout de comprendre leur cause.

2- L'agriculture en province de Luxembourg

L'agriculture en province de Luxembourg est une agriculture familiale aux dimensions humaines liée au sol. En 2020, nous comptons plus de 2000 exploitations sur notre territoire.
Notre province est composée de 82% de prairies permanentes. Celles-ci sont de véritables puits de carbone. De plus, elles protègent les sols de l'érosion, elles favorisent la biodiversité et elles ont un effet positif sur la qualité de l'eau.

© Province de Luxembourg

3- La vie à la campagne

- **Le bruit**

A la campagne, le calme n'est pas synonyme de silence absolu. Il vous arrivera parfois d'être réveillé à l'aube par le chant du coq, le hennissement du cheval, l'aboiement du chien ou encore par le bruit de charrois agricoles.

- **Les odeurs**

A certaines périodes de l'année, vos narines vont être titillées par des odeurs un peu fortes. En effet, l'agriculteur va épandre les effluents d'élevage dit engrais de ferme. Ces derniers apportent des nutriments indispensables aux besoins de toutes les plantes de la terre. Il s'agit donc d'un cycle naturel.

- **Le travail dans les champs au fil des saisons**

L'agriculteur est dépendant de la nature et de la météo. Son travail dans les champs et dans les cultures est rythmé par les saisons. Si l'agriculteur travaille en soirée, la nuit, le week-end ou même les jours fériés, c'est simplement dû à des impératifs climatiques. Par ailleurs, si vous vous déplacez en voiture, vous devrez sans doute ralentir pour permettre le passage de charrois agricoles mais aussi, de temps en temps, d'un troupeau.

Par ce complément d'informations, nous sommes convaincus de votre bonne compréhension et nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette belle campagne qui vous offre une qualité de vie qui n'a pas de prix.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Gouvy

Editeur responsable :
Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial, Place Léopold, 1 - 6700 Arlon
communication@province.luxembourg.be

ENERGIE

MODERNISATION DU NOTRE PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

« ON PASSE AU LED » AVEC ORES

Suite à l'arrêté du gouvernement Wallon du 14/09/2017, l'ensemble du parc d'éclairage wallon va être remplacé par des sources moins énergivores et technologiquement plus efficaces. D'ici 2030, les 1388 points lumineux qui jalonnent les voiries de la commune de Gouvy seront équipés par des luminaires LED. Cette mission sera remplie par ORES dans le cadre d'un vaste programme baptisé E-LUMIN, qui tient compte des réalités et priorités technologiques.

Dans un premier temps, la priorité sera donnée au remplacement de lampes de type sodium basse pression (lampes NaLp) vu leur obsolescence industrielle et aux lampes les plus énergivores pour concrétiser au plus vite le potentiel d'économie d'énergie.

POURQUOI CHOISIR DU LED ?

Environnement

Après 10 ans, on estime que 30.000 tonnes d'émissions de CO2 pourront être évitées grâce aux LED, soit l'équivalent de 15.000 voitures. Cet évitement d'émission va donc nous aider à respecter nos engagements dans le cadre de la Convention des Maires et du plan POLLEC.

Économies

Les LED bénéficient d'un rendement lumineux élevé (transformation plus efficace de l'électricité en lumière) et d'une plus longue durée de vie. De plus, le coût de maintenance est minimal puisque la technologie LED demande très peu d'interventions.

Modernisation

Amélioration de l'image de la commune et modernisation du parc communal d'éclairage public :

- amélioration de l'identité visuelle du parc communal par une meilleure uniformité ;
- meilleur rendu des couleurs ;
- diminution de la pollution lumineuse ;
- diminution remarquable des consommations ;
- instantanéité de l'allumage.

GOUVY – QUELS REMPLACEMENTS EN 2020 ET 2021 ?

En 2020, les villages de Beho, Deiffelt et Ourthe ont bénéficié du remplacement de 137 points lumineux.

En 2021, ce sera au tour des villages de Brisy, Halconreux, Deiffelt (reste de la grand route) et Courtil. Cela représente plus ou moins 140 luminaires supplémentaires.

Libramont
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
http://energie.wallonie.be

Permanences à :
Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4ème jeudi (13h-16h)
Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)

WALLORENO : Où (w)allons-nous avec la réno ?

En Wallonie, 75% des logements ont été construits avant 1985 et présentent de faibles performances énergétiques. La Wallonie a donc mis en place sa stratégie de rénovation WALLORENO avec l'ambition d'atteindre, en moyenne d'ici 2050, le label PEB A pour l'ensemble des logements wallons.

Pour beaucoup de logements existants, cela implique de prendre en charge des travaux importants. Du certificat PEB à vos demandes de primes, vous vous demandez déjà comment vous allez faire… Songer à tous ces travaux vous donne le tournis tellement vous avez de questions !

Heureusement, WALLORENO s'accompagne d'une série de conseils pour vous mettre sur la bonne voie !

1. Rendez-vous dans l'un des 16 **Guichets Energie Wallonie** mis à votre disposition par le SPW. Leurs avis sont entièrement gratuits et indépendants de toute marque ou entreprise.
2. Procurez-vous la **brochure WALLORENO** pour vous aider à planifier votre rénovation,
3. …et les fiches thématiques du **guide pratique *Rénover pour consommer moins d'énergie***, fraîchement actualisées et complétées de 6 nouvelles fiches : placer des panneaux photovoltaïques, placer un système de chauffage biomasse, isoler les murs par l'intérieur, placer des panneaux solaires thermiques, produire son eau chaude sanitaire, et isoler le sol sur le support existant.
4. Grâce à l'application **Quickscan**, évaluez en ligne et en quelques clics la performance énergétique de votre bâtiment. Vous recevrez des recommandations sur les travaux à réaliser pour atteindre le label PEB A.
5. Envisagez votre trajectoire de rénovation personnalisée avec l'**audit logement.**

A travers ces ressources, le SPW aborde les bases pratiques et les pistes essentielles pour vous donner les repères qu'il vous faut avant de vous lancer ! On ne le répètera jamais assez : l'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas !

A l'heure actuelle, les permanences des Guichets Energie Wallonie se tiennent uniquement sur rendez-vous. Contactez les consultants au plus tard l'avant-veille de la permanence pour fixer votre rendez-vous :

061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

ASSOCIATIONS

LÈS WALONS DÈL HÔTE ARDÈNE ANONCÈT...

VOUS AIMERIEZ PARLER OU REPARLER LE WALLON ?

Rejoignez-nous, venez raconter vos histoires, vos blagues ou parler des thèmes qui vous tiennent à coeur, en wallon.
Quand ?
De 14 à 16 heures, les mercredis 14 avril, 12 mai 2021 et 9 juin 2021.
Où ? A Périple en la Demeure à Limerlé (Gouvy)

Programme sous réserve d'ouverture du secteur culturel et dans le respect des mesures sanitaires !

Contact : Christian Thirion - 0474/94.34.13

CONCERT DE « MUSICA GOUVY »

Programme sous réserve d'ouverture du secteur culturel et dans le respect des mesures sanitaires !

Le **dimanche 27 juin prochain, à 11 heures**, à l'église de Bovigny.

L'ensemble Accord'âmes de Malmedy interprétera des œuvres du XVIIIième siècle principalement, dans des morceaux à géométrie variable.

Plus de détails dans les prochaines semaines...
ou via geraldevrard@gmail.com

LE CERCLE HORTICOLE « LES TILLEULS »

Conférences : nous espérons pouvoir les reprendre car une année sans vous voir, cela commence à faire long. Il faut savoir que nos conférences sont gratuites et que notre carte de membre vous permet d'avoir des réductions chez nos divers sponsors.

Nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses à nos prochaines conférences qui auront lieu à la salle du foot de Bovigny à 20h (attention changement de lieu tant que la Covid est présente).

Concours des façades fleuries : n'oubliez pas de vous inscrire. Il y a de très beaux prix à remporter. La date limite d'inscription est le 30 juin 2021.

Si certains d'entre vous ont envie de s'investir dans l'embellissement de leur village, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un de nos membres. Que vous ayez 30 minutes par semaine ou des heures à y consacrer, vous êtes les bienvenus.

CONFÉRENCES 2021

- Vendredi 9 avril 2021 : Les serres et abris - Conférence par Mr Bergeret.
- Vendredi 7 mai 2021 : La récolte de ses propres graines - Conférence par Mr Scholtes.
- Vendredi 4 juin 2021 : La culture du safran dans notre région - Conférence par Mme De Pooter.
- Vendredi 3 septembre 2021 : Un jardin coloré en hiver - Conférence par Mr Carrasco.
- Vendredi 1 octobre 2021 : La multiplication des arbustes - Conférence par Mr Scholtes.
- Vendredi 5 novembre 2021 : Les plantes médicinales - Conférence par Mr Andrianne.

La carte de membre vous donne droit aux ristournes chez nos sponsors (voir liste ci-jointe).
Cette carte est au prix de 10€.
Le calendrier lunaire est disponible chez la plupart de nos sponsors.
Pour notre facilité, nous vous demandons de réaliser le paiement sur notre compte : BE30 7320 2332 4511

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com - 0495/10.82.03 Jules Lejeune (le président)
Facebook « Cercle horticole les tilleuls de Gouvy »

Nos Sponsors : Chantal Post à Vielsalm : 5% sur les plantes - Florilux Garden à Bra : 10% sur les végétaux, 5% sur le reste, terreau, déco, phyto - Michael Lebecque à Bovigny : 12% sur plantes de stock - Jardins De Vinck à Bastogne : 8% sur plantes, terreau et phyto - Frédéric Gabriel à Malmedy : 10% sur les plantes vivaces - Ets Bock à Bovigny: 10% terreau, jardin - Quincaillerie Lallemand à Vielsalm : 10% sur l'outillage et 5% sur l'électricité - Peren-Breuer à St Vith : 10% sauf sur produits chimiques et camping gaz - Tecniba à Bastogne : 10% jardinerie, sauf promos et soldes - Pépiniére Theis à Crombach : 10% sur les plantes - Jardi-centre à Vielsalm : 5 %, sauf sur les réparations et atelier.

" LES CLINICOEURS DE LA SALM ASBL "

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre ASBL Les Clinicoeurs de la Salm rend visite aux malades dans les hôpitaux, aux résidents dans les maisons de repos et aux invalides. En 2020, nous avons fourni +- 10.000 masques fabriqués par nos membres et bénévoles !

Née du désir de dessiner un sourire sur les lèvres des personnes qui sont préoccupées, notre association comprend différents niveaux secteurs.

- Les CliniClowns : Clowns relationnels, nous rendons visite aux personnes souffrantes (en milieu hospitalier) et à nos ainés dans les maisons de repos, afin de pouvoir leur apporter une parenthèse de rêve et de fantaisie dans leur quotidien parfois assombri par la vie.

- Les CliniSnoezs : Le travail en snoezelen permet de développer les 5 sens en utilisant un endroit prévu à cet effet. Au programme : jeux de lumière, sons, toucher, ...
- Les CliniTalents : Mettre le talent de chacun au service de l'autre. Vous avez du temps à offrir (bénévolat) et vous désirez mettre à profit vos talents pour aider les autres ? N'hésitez pas à nous contacter : par exemple une couturière qui réalise des petits bricolages pour offrir aux enfants malades en hôpitaux, ...
- Les CliniJuniors : Les enfants rendent visite aux ainés et leur apportent fraicheur, gaieté, distraction, ...

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES DE GOUVY !!!

Clinicoeurement vôtre : Suzanne, Luc et tellement d'autres bénévoles.

Contacts : Suzanne Laurent 0493/71.87.37 - Verelst Luc 0472/91.16.54 - Les Clinicoeurs de la Salm A.S.B.L , rue des Ardoisières 19, 6690 Vielsalm - www.clinicoeursdelasalm.be - Facebook : Clinicoeurs asbl

SANTÉ

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

DEVENEZ DONNEUR DE SANG

Chacun peut un jour, être concerné par une transfusion de sang.
Un geste de solidarité.
Un peu de vous-même.
Un peu de votre temps.
Une vie sauvée.

Les prélèvements de sang se feront à la « Salle cercle Chez Nous », Avenue Noël à Gouvy, le vendredi 9 Avril de 15h à 20h.

CROIX-ROUGE de Belgique

1733

Vous avez un problème médical et votre médecin généraliste n'est pas là ? Composez le 1733. Ce numéro pour l'aide médicale non urgente est lié aux services de garde locaux.

Avec un abonnement Belge —> 1733

Attention, avec un abonnement étranger —> 02/5249889

Quand appeler le 1733 ?
Si vous avez besoin d'une aide médicale :
- le weekend ;
- les jours fériés.

Appelez uniquement le 1733 si vos problèmes médicaux ne peuvent pas attendre une consultation chez votre médecin.

Vous serez alors en contact avec un opérateur de la centrale d'urgence qui vous posera des questions afin de vous orienter vers les meilleurs soins.

- Il peut vous inviter à vous rendre au poste de garde ou à la consultation du médecin de garde.
- Il peut envoyer un médecin de garde à votre domicile.
- Il peut vous proposer d'attendre la consultation de votre médecin traitant.
- Si la situation s'avère grave, il vous enverra une ambulance.

VOUS ÊTES PARENTS OU PROCHES D'UN ENFANT À BESOINS SPÉCIFIQUES OU PRÉSENTANT UN RETARD DE DÉVELOPPEMENT OU EN SITUATION DE HANDICAP ET...

le tisserand
tissons son avenir

... vous vous demandez si votre enfant peut être accueilli en structure d'accueil (0-3 ans) ? Au sein d'un accueil extra-scolaire ? En stage ou plaine de vacances (3 – 12 ans) ? Sachez que... l'inclusion est possible, elle est un droit ! Le service Le Tisserand soutient les professionnel-le-s de tous milieux d'accueil de l'enfance qui accueillent votre enfant, ou s'y préparent.

NOS OBJECTIFS

- Soutenir les professionnel-le-s de l'accueil dans l'élaboration et la mise en place de projets d'inclusion.
- Sensibiliser les (futur-e-s) professionnel-le-s de l'accueil, les familles et le grand public aux enjeux de l'inclusion.
- Valoriser les compétences et aptitudes des professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance en matière d'inclusion.
- Et ce, dans le partenariat et la coordination entre services et avec les familles, au bénéfice de tous.

COMMENT ?

Grâce à :
- un espace d'écoute et de paroles, ouvert et sans jugement ;
- un accompagnement sur mesure, co-construit avec l'équipe ;
- des interventions au sein de la structure d'accueil pour soutenir la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'inclusion individualisé, avec l'ensemble des partenaires ;
- un partage de ressources et d'outils en fonction des besoins ;
- du renfort temporaire en personnel dans le lieu d'accueil pour permettre aux professionnel-le-s de dégager du temps et favoriser l'inclusion de tous les enfants ;
- des modules de formation pour les professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance.

Un accompagnement personnalisé et gratuit !

Informations et contact : 063/24.25.28 - letisserand@promemploi.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG « Alter & GO »

Premiers Pas asbl
Service d'Aide Précoce agréé & subsidié par AVIQ

SOCIAL

L'OAFL, C'EST QUOI?

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nos priorités? Votre confort et votre sécurité. Nous prêtons une oreille attentive à vos besoins et vous proposons une présence discrète et respectueuse de chacun.
Vous pouvez bénéficier de nos services si vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales, si vous rentrez de maternité ou d'hospitalisation, si vous êtes une personne handicapée, si vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

AIDE FAMILIALE

L'aide familiale est formée pour accompagner au quotidien les familles et les personnes âgées. Elle vous accompagne dans vos tâches quotidiennes pour vous simplifier la vie. Elle prend en charge les tâches ménagères, la préparation des repas, les courses...

GARDE À DOMICILE

Notre service de garde à domicile accompagne toute personne nécessitant une présence continue et incapable de se déplacer seul en dehors de son domicile. De quoi assurer une présence active et optimiser le bien-être mental, physique et social du bénéficiaire.

AIDE-MÉNAGÈRE SOCIALE

Formées et encadrées par une assistance sociale, nos aide-ménagères prennent en charge l'entretien d'habitations de particuliers. Leur mission ? Aider les familles à conserver une bonne hygiène de vie et à mettre de l'ordre dans leur maison.

Contact : 080/51.00.84 - info@oafl.be

CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET D'AIDE À DOMICILE

L'OAFL coordination organise le maintien à domicile et propose des prestataires de soins.
La coordinatrice se rend au domicile ou à l'hôpital pour évaluer les besoins et informer sur les aides possibles.
La coordinatrice organise le maintien à domicile et propose des prestataires de soins et/ou d'aide à domicile en respectant les choix du bénéficiaire.

Contact : 084/41.02.97 - coordination@oafl.be

OAFL

AU SERVICE DE VOTRE AUTONOMIE

LA MAISON ARC-EN-CIEL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Située à Virton, la Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg est un lieu d'accueil, de soutien et de convivialité pour les personnes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel·le·s, Transgenres, Queer et Intersexes), leurs proches et les personnes en questionnement.

Elle offre plusieurs services, à savoir :

- bénéficier d'un soutien et d'un accueil bienveillant ;
- recevoir des informations sur les questions relatives à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, sur la législation et sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie ;
- être orienté, en cas de nécessité, vers une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale ;
- permettre aux personnes de se rencontrer dans un espace safe et convivial ;
- connaître les activités qui ont lieu dans la province de Luxembourg et ailleurs ;
- être soutenu dans la création d'un groupe, d'une association LGBTI ou dans l'organisation d'évènements...
- recevoir du matériel de prévention et réaliser un dépistage du VIH/Sida gratuit, anonyme et confidentiel à l'aide du Test Rapide à Orientation Diagnostique (TROD).

A côté de ces différents services, la Maison Arc-en-Ciel poursuit un objectif de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Avec l'expertise et la motivation de son équipe et de ses volontaires, elle va à la rencontre de tou·t·e·s lors d'évènements publics, dans les écoles, les institutions... et sensibilise à la diversité et au vivre ensemble. Elle propose des animations, des formations et des conférences pour l'inclusion de tou·te·s au sein de la société.

Elle soutient différents groupes d'entraides (transidentitaires, demandeurs d'asile LGBTQI+, jeunes homosexuels, jeunes trans*...) et l'association LGBTI de la province : Rain'Gaum. Ses groupes d'entraide et Rain'Gaum y organisent des activités de soutien, de sensibilisation, socio-culturelles ou festives.

La province de Luxembourg étant très étendue avec des difficultés, pour certaines personnes, de se déplacer, la mobilité de son équipe est essentielle. Elle assure des permanences mensuelles à Bouillon, à Bastogne et prochainement à Vielsalm et peut se déplacer partout en province de Luxembourg pour des entretiens personnalisés et anonymes sur rendez-vous (seul·e, accompagné·e ou en famille).

La Maison Arc-en-Ciel est disponible par mail, par téléphone et par visioconférence. Des rencontres sont également possibles sur rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Contact : Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg, Avenue bouvier 87 à 6762 Virton - 063/22.35.55 ou 0471/49.80.53 - courrier@lgbt-lux.be - www.lgbt-lux.be - www.facebook.com/MaisonArcenCielduLuxembourg6760 - www.instagram.com/maisonarcencielduluxembourg/

La Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg est membre d'Arc-en-Ciel Wallonie et est agréée par la Région wallonne.

MAISON ARC-EN-CIEL

PROVINCE DE LUXEMBOURG

VOUS AVEZ EU UN ACCIDENT DU TRAVAIL, VOUS ÊTES ATTEINT D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE ?

CONTACTEZ NOTRE ASSISTANT SOCIAL DANS VOTRE RÉGION.

LIÈGE
Géraldine Keil
Polyclinique "Lucien Brull" - CHU de Liège
Quai Godefroid Kurth 45 - 4020 Liège - 022/72.28.24 (indicatif de Bruxelles !)
Tous les lundis de 9h à 12 heures

VERVIERS
Géraldine Keil
Rue Mont du Moulin 4 - 4800 Verviers - 087/32.52.91
Tous les mardis de 13h30 à 16 heures

Informations : www.fedris.be

FEDRIS
AGENCE FÉDÉRALE DES RISQUES PROFESSIONNELS

ECONOMIE, COMMERCES ET SERVICES

« PEP'S RADIO » DÉBARQUE SUR LES ONDES FM.

L'aventure radiophonique dans le nord de notre province, c'est sur les hauteurs de Beho qu'elle a débuté un beau jour de 1982 quand José Frères (boucher de la localité) accompagné de quelques passionnés ont porté « Radio Beho » sur les fonts baptismaux. Cette station est bien vite devenue au fil des années un véritable trait d'union entre les citoyens des communes avoisinantes. Grâce à ses émissions divertissantes et variées, tout le monde trouvait son plaisir à écouter cette radio : des enfants aux aînés, en passant par la ménagère. « Radio Beho », c'était LE média de proximité dans la région.

Près de 40 ans plus tard, quelques férus de radio (comme M. Frères l'était à l'époque), réunis au sein de l'ASBL Beho FM (née dans le sillage de Radio Beho), ont eu la nostalgie du passé et ont décidé de recréer un média local proche de la population et au service de celle-ci.

C'est ainsi que depuis ce 1er mars, une nouvelle station, baptisée PEP'S Radio, a inauguré de nouveaux programmes sur la bande FM (sur le 96.2 en région de Vielsalm / Gouvy et dans l'Eifel, et sur le 89.1 en région de Bastogne / Houffalize). Ses émissions peuvent être également écoutées sur le web via le site www.pepsradio.be. PEP'S Radio est également présent sur les réseaux sociaux habituels comme Facebook, Instagram et Twitter.

Cette radio veut reprendre le même leitmotiv que son illustre aïeule, à savoir la proximité. Elle souhaite également transmettre à toute une région une nouvelle dynamique, d'où son nom vitaminé : PEP'S.

Les responsables de PEP'S se sont fixés un double défi :

- contribuer à redonner le sourire à tous leurs auditeurs via une programmation musicale qui donne la pêche et qui inspire à l'optimisme ;
- aider à valoriser toutes les initiatives locales, à promouvoir tous les talents qui ne demandent qu'à éclore et à mettre en lumière les multiples qualités de toute l'Ardenne.

Bref, leur crédo pourrait se résumer en un slogan : « Avec PEP'S radio, Partageons nos Énergies Positives ! »

Et qui dit nouvelle radio dit automatiquement un nouveau logo. Ses couleurs font écho aux forces de notre région : le vert pour la couleur dominante du paysage ardennais et le bleu pour les rivières qui sillonnent nos contrées.

Souhaitez-vous soutenir ce nouveau projet radiophonique en région ? Vous pouvez faire un don libre avec la mention « SOUTIEN PEP'S » sur le numéro de compte BE55 7326 7314 0544.

Vous pouvez également apporter de l'aide au projet et à son contenu durant votre temps libre.

Contact : PEP'S Radio - 0467/17.71.77 - info@pepsradio.be

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2022 pour fêter ensemble 40 ans de radio dans la commune de Gouvy !

UN SERVICE À LA LOUPE…

BIBLIOTHEQUE/LUDOTHEQUE COMMUNALE DE GOUVY

À la ludothèque, vous trouverez un large éventail de jeux pour tous les goûts et tous les âges. Elle propose un panel de plus de 200 jeux de société, puzzles, jeux pédagogiques, jeux d'ambiance et de stratégie.
« On n'arrête pas de jouer parce que l'on vieillit, on vieillit parce qu'on arrête de jouer. » (Inconnu)
« Jouer aide à grandir et à vivre ensemble. »

La bibliothèque, pour le plaisir d'abord !
Vous aimez la lecture ? Vous avez besoin de documentation ? Pour le plaisir ou le travail, la bibliothèque de Gouvy propose un large choix de livres pour tous. Parmi plus de 10.000 documents, choisissez les romans, documentaires, albums, BD ou revues qui vous intéresseront !

Vous ne trouvez pas votre bonheur ? Demandez une réservation, un prêt interbibliothèques ou suggérez-nous une acquisition.

Les maîtres mots de l'action menée par la Bibliothèque sont : éveil, ouverture, partenariat, continuité, diversité des publics. Les priorités données aux usagers portent sur un accueil personnalisé, le suivi des demandes et de réservations, l'actualité et la qualité des collections : documentaires inspirés par l'événementiel, sur un souvenir, une passion, romans qui touchent au cœur, bandes dessinées qui éveillent la curiosité, etc.

Aujourd'hui, la bibliothèque n'est plus seulement une institution de prêt, elle s'oriente aussi vers la détente et le plaisir de la communication et favorise la créativité et la participation à la vie culturelle.

Le plaisir d'un bon roman comme vous les aimez, d'un sujet qui vous passionne. Venez flâner dans nos rayons, il y en a pour tous les goûts !

Pousser la porte de la bibliothèque, c'est ouvrir le champ des possibles pour tout un chacun !

- Pour un tout-petit, c'est s'émerveiller aux premières images, aux premiers sons des comptines.
- Pour les plus grands, c'est puiser dans les albums, rire et s'émouvoir en écoutant les histoires.
- Pour les étudiants, c'est disposer des lectures scolaires de l'année, se documenter pour les travaux à rendre dans tous les domaines ou encore rédiger son TFE.
- Pour les adultes, c'est emprunter le roman dont on parle, un guide pour préparer un voyage, une série BD, un documentaire pour devenir apiculteur, pour cuisiner sans gluten, pour créer des bijoux, pour s'initier à la philosophie, …

Pour tous, c'est trouver le livre qui fait plaisir, c'est disposer d'un endroit où se sentir bien, où rencontrer les autres, où encore se faire conseiller par la bibliothécaire.

Parce que « lire vous ressource ».

HEURES D'OUVERTURE :
Mercredi de 15h à 18h30 - Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 15h30 à 18h30 - Samedi de 10h à 12h30

"LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 07/04 AU 10/04 INCLUS"

www.gouvy.be
080/29.29.29

CONTACT :

Bibliothèque communale,
12, route d'Houffalize,
6670 Gouvy
080/40.03.02
0493/09.91.92
jacqueline.gregoire@gouvy.be